

Mobilité : seniors déplacez-vous gratuitement !



▼ Contenu

La Communauté d'agglomération du Val Parisis propose, en partenariat avec Île-de-France Mobilités, un titre de transport spécifique pour les seniors qui souhaitent se déplacer sur les lignes de bus du territoire : le Pass'Local.

A partir du 1er mars 2018, le périmètre va être élargi sur les réseaux Valibus, le Parisis et Valoise.

10 nouvelles lignes (hors RATP) seront ainsi accessibles gratuitement aux administrés de plus de 60 ans (sous conditions de revenu).

Pour savoir si vous êtes éligible au dispositif, vous devez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beauchamp.

Les critères d'attributions n'étant pas encore fixés, les bénéficiaires du Pass'Local en 2017 pourront continuer à utiliser le coupon magnétique de leur carte jusqu'à la mise en place du nouveau dispositif.

- ▶ Liens utiles
- ▶ Contact